

Le mot du Maire



L'été approche, du moins c'est ce que nous annonce le calendrier et ce V@R été. J'aurais tant aimé être porteur de bonne nouvelle, mais le déluge du mois de mai semble donner le ton des difficultés qui s'annoncent.

L'état persiste dans sa politique de priver les communes de leur capacité d'autofinancement. Cette année la dotation de l'état à la commune se monte à 40.000€. Pour mémoire en 2012, cette même dotation était de 150.000€. Ce sont 110.000€ qui disparaissent de nos recettes en 4 ans. Mais l'état, bon joueur, ne s'arrête pas là. Pour 2016, au titre du Fonds de Péréquation InterCommunal (FPIC) ponctionne 42.000€ sur notre budget de fonctionnement. En d'autres termes, pour 2016, le mécanisme de dotation de l'état c'est inversé pour RocheFort. C'est RocheFort qui donne une dotation de 2000€ à l'état.

Malgré ce contexte plus que défavorable, avec un budget amputé de 150.000€ de recettes (versus celui de 2012), le conseil municipal, à l'unanimité, a voté le budget 2016, à l'équilibre, sans augmenter la pression fiscale. En contrepartie, nous perdons notre capacité à dégager des excédents, donc à nous autofinancer. Ce n'est pas le cas pour le département. Confronté lui aussi à une baisse drastique de ses dotations et à une augmentation des titulaires du RSA, il a été amené à augmenter fortement le taux de base de l'impôt sur la taxe foncière de 5%. Cette augmentation devrait se traduire en moyenne par une hausse de 125€ sur votre taxe foncière (part départementale). Vous trouverez plus de renseignements sur cette augmentation sur le site internet du département à l'adresse suivante : www.yvelines.fr/2016/01/22/budget-2016-la-taxe-fonciere-passe-a-1258-pour-financer-les-investissements/. Cette augmentation sans précédent a participé à notre décision de ne pas toucher à nos taux d'imposition (part communale), afin d'éviter un matraquage fiscale.

A la rentrée, fin septembre, nous organiserons une réunion publique. Nous pourrions échanger sur la mise en place de la vidéo-protection, sur le contenu du plan projet pluriannuel (PPP) et sur les finances communales.

Pensez à réserver votre week-end de la rentrée (3 & 4 septembre), le comité des fêtes nous a concocté une fête de la Saint-Gilles dont il détient le secret. J'espère vous y rencontrer, et en attendant je vous souhaite un bon été.

Construire une commune où chacun parle avec l'autre est un défi exaltant et je compte sur votre soutien pour inscrire notre action dans la durée.

Bien à vous, votre Maire
Sylvain LAMBERT



Fête de la Saint Gilles, Exposition photographique

Dans le cadre de notre exposition photographique pour la Fête de la Saint Gilles, nous faisons appel aux photographes exclusivement amateurs sur RocheFort et Longvilliers.

En ce qui concerne les supports, le noir et blanc, l'imprimé en couleur, ainsi que le format libre sont autorisés. Le dépôt des photos se fait en mairie.

PS : **Dernier délai**
(du 30 août au 1^{er} Septembre)

Contact :
Christian Gatineau : 06.07.04.71.45

Dates à retenir :

L'UNION

Samedi 10 septembre, de 10h à 18h :
Forum des activités de L'Union à la salle des fêtes de RocheFort - 30 activités artistiques, artisanales, culturelles, musicales, ludiques, sportives et linguistiques

Pour tout renseignement :
unionr@free.fr

COMITÉ DES FÊTES DE ROCHEFORT

Vendredi 24 juin, à partir de 21h :
Fête de la musique avec l'orchestre «THE OLD ONES», place du village OU salle des fêtes de RocheFort, en fonction de la météo...!

Samedi 3 et dimanche 4 septembre :
Fête de la Saint Gilles ! Programme à venir. Pensez à vous connecter sur le site de la mairie www.mairie-rochefortenyvelines.fr

FÊTE DE LA MUSIQUE

**ROCK'FORT
In
ROCHE'FORT**

Le Comité des Fêtes de ROCHEFORT

Vous invite à faire la Fête de la Musique avec

L'orchestre
« The OLD ONES »
Cliff RICHARD & The SHADOW'S Music

Rendez vous le 24 Juin à 21H

Place du village

ou
Salle des Fêtes

Responsable de la rédaction :
Sylvain Lambert, Rédacteurs :
Aurélien Grand, Corinne Daverdin,
Martine Merelle, Yvonne Henry,
Christophe Chipault, Mise en page :
Grégoire «Léon» Guillemin



LE BUDGET 2016

Le budget 2016 pour notre commune a été approuvé et voté par le conseil municipal en mars 2016.

Le budget de la commune de ROCHEFORT s'équilibre à environ 1,5 Million € de dépenses. Pour équilibrer le budget il faut que le montant des recettes couvre le coût des charges au centime près.

Le budget se décompose en 2 grands volets :

A. LE FONCTIONNEMENT :

regroupe toutes les charges liées au bon fonctionnement de la commune (salaires, électricité, eau, l'entretien des espaces verts, l'entretien de la voirie et des bâtiments communaux ...). On nomme cette catégorie les dépenses de fonctionnement.

En face nous avons les recettes de fonctionnement qui regroupent principalement les rentrées fiscales, les locations des bâtiments communaux, les dotations de l'état et divers petites recettes de location des espaces de la commune.

A la fin de la construction du budget, le montant des dépenses et des recettes de fonctionnement doit être équilibré (=> pour 1 million € de dépenses il faut trouver 1 million € de recettes)

Cette partie du budget est très fluctuante. Si les charges augmentent ou si les dotations de l'état baissent, ce que nous connaissons depuis 3 ans, il faudra faire les arbitrages suivants pour arriver à l'équilibre:

- Augmenter les recettes, cela revient à augmenter le taux de l'impôt communal, ce qui ne correspond pas à nos attentes en tant qu'administré.
- Baisser les charges de la commune. Mais il y a un seuil qu'il ne sera pas possible de franchir sans prendre le risque de dégrader les biens de la commune
- Réduire le niveau de service et d'entretien de la commune, c'est également une prise de risque pour la commune de voir une part de la population quitter notre village avec comme conséquence d'impacter la valeur de nos biens immobiliers.

B. L'INVESTISSEMENT :

ce volet regroupe tous les projets de gros travaux de la commune comme la construction de salles communales, l'installation de vidéo, l'enfouissement de ligne... En résumé toutes les charges que la commune va amortir sur plusieurs années.

Pour financer ces investissements nous avons d'une part, principalement recourt à l'obtention de subventions de la part des différentes collectivités territoriales (département, conseil général, conseil régional.....) et d'autre part la commune détermine en fonctions des projets une enveloppe financière pour l'investissement qui sera prise sur le budget de fonctionnement.

> Subventions + part communale doit être égale au total du montant des investissements.

Le chapitre investissement pèse également fortement sur la valeur de nos biens immobiliers. Sans investissement, le village court le risque de connaître également une baisse de ses habitants.

Tous ces points ont fait l'objet d'une discussion en commission des finances et en conseil municipal avant de voter le budget définitif.

Une fois le budget voté, on peut commencer à engager les dépenses prévues pour l'exercice en cours. Il ne sera pas possible de financer des dépenses qui n'ont pas été prévues au budget sans convoquer un conseil nouveau municipal qui devra statuer sur la légitimité de la nouvelle dépense.

Après plusieurs réunions de la commission des finances et des discussions en conseil municipal, le budget 2016, pour notre commune, a été équilibré et voté sans avoir recourt à l'augmentation de l'impôt communal. Cette décision s'appuie sur une parfaite maîtrise des dépenses de fonctionnement et une stratégie de réduction des dépenses en faisant jouer la concurrence auprès des fournisseurs.

Nous aurions aimé pouvoir donner plus de lisibilité fiscale concernant les prochaines années, mais les baisses successives des dotations de l'état au cours de ces dernières années et son manque de clarté sur les prochains exercices, ne nous permettent pas d'avoir une visibilité au-delà de l'exercice 2016.

Les principaux chiffres du budget 2016

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	RECETTES
2016	1 491 450 €	1 491 450 €

* Baisse de la dotation de l'état en 2015 : 60 000 €
* Baisse de la dotation de l'état en 2016 : 41 000 €

INVESTISSEMENT :

	DEPENSES	RECETTES
2016	433 360 €	433 360 €

valerie leclercq peintre en décors

Rochefort en Yvelines
06 80 71 30 61

fresques murales
patines sur meubles
faux bois & faux marbres
béton ciré

www.valerieleclercq.com

Grand Paysages
Création et entretien d'espaces verts

EMMANUEL GRAND 8 rue de la Rabette
78730 Rochefort-en-Yvelines
06.14.41.97.53 / grandpaysages@gmail.com

Création : terrasse, clôture, gazon....
Entretien : élagage, abattage, taille...
Bois de chauffage

ROCHEFORT SE DOTE D'UN PLAN PROJET PLURIANNUEL

Baisse des dotations, augmentation de la péréquation, capacité d'autofinancement réduit à peu de chagrin, attribution des subventions et dotations sur un mode opportuniste plutôt que planifié, tel est l'environnement dans lequel nous évoluons aujourd'hui.

Face à ce constat qui rend les outils d'hier obsolètes, afin de conserver notre qualité de vie, de continuer à valoriser notre village et à exister tout simplement, nous nous devons de nous doter d'un nouvel outil. Cet outil c'est le **Plan Projet Pluriannuel, le PPP**.

MAIS DE QUOI DOIT ÊTRE COMPOSÉ UN PPP POUR RÉUSSIR ?

I. D'une réserve d'investissement (pour crédibiliser le PPP)

a. Au budget 2016, la section investissement est dotée de 430.000€.

II. D'une liste de projets clairement identifiés

- Mise en œuvre de la Vidéo-Protection ;
- Aménagement du Chemin de l'Ancienne Gare ;
- Aménagement du Terrain ROSSI ;
- Aménagement des Anciens Services Techniques ;
- Rénovation de l'Ancien Presbytère ;
- Classement et Restauration de l'Église ;
- Rénovation de la salle du conseil ;
- Une bibliothèque/médiathèque avec plus de services.

III. De partenaires pour nous aider à monter les Avants Projets Sommaires

a. Nous avons noué trois partenariats, le premier avec l'agence d'ingénierie du département, le second avec le Parc Naturel Régional et le troisième avec Rambouillet Territoires.

IV. Identifier tous les aides et financeurs possibles

- Europe, état, région, PNR, département, communauté d'agglomération, les agences de l'eau, économie d'énergie, ... ;
- Contrat rural, triennal de voirie, DETR, réserve Parlementaire, FIPD, Dotation exceptionnel des financeurs en fonction de leur choix politique, ... ;

V. D'une stratégie de financement opportuniste

- Chaque projet du PPP doit être décrit dans un APS avec un Macro-Chiffrage ;
- Chaque projet est découpé en lot cohérent en fonction des possibilités de financement ;
- Mixer les financeurs et les aides sur un même projet ;
- Lancer les lots des projets en fonction des financements disponibles
 - Ne plus courir après les financements, mais affecter des projets déjà ficelés au financement décroché ;
- Respecter un seuil minimum pour le financement
 - Chaque € financé par la réserve d'investissement doit générer un € de dotation ou de subvention ;

VI. Adapter le déploiement du PPP en fonction des aides et subventions obtenues.

APRÈS LA MÉTHODE, ET SI NOUS PARLIONS DES PROJETS ?

Mise en œuvre de la Vidéo-Protection : Vidéo-Protection, ce n'est pas Vidéo-Surveillance. Installation d'un réseau de caméra à toutes les entrées/sorties du village. Extension aux deux hameaux que sont les Petits Chaillots et le Bourgneuf. Les images sont stockées un mois glissant en Mairie et elles ne sont accessibles que par les forces de l'ordre. Le projet est financé par la Commune, l'état, la préfecture de police et la réserve parlementaire de Gérard LARCHER.

Aménagement du Chemin de l'Ancienne Gare :

Cinq principes simples d'aménagement :

1. Repenser une trame végétale cohérente à l'échelle du site

a. Intégrer le site dans la trame végétale en cohérence avec le massif forestier voisin ;

2. Créer une place d'entrée avec un traitement simple mais qualitatif

a. Repenser l'esplanade d'entrée avec un matériau de sol cohérent avec le contexte du lieu tout en mettant en valeur la tour ronde qui marque l'angle de l'entrée du village ;

3. Structurer le site avec un mobilier inspiré du site

a. En référence au passé ferroviaire du site, le mobilier, les aménagements et les tracés rappelleront les ambiances des abords d'une gare du début du 20ème siècle ;

4. Repenser la circulation et le stationnement ;

a. Faciliter et sécuriser les déplacements doux tout en proposant une aire de stationnement pour les usagers de la salle polyvalente ;

5. Renforcer le caractère champêtre du lieu ;

a. Aire de pique-nique, aménagement en verger et pâture de la parcelle d'entrée, terrain de boule,...

Aménagement du terrain ROSSI : Valoriser l'accès à la Rabette en créant un espace de convivialité à proximité de celle-ci, incluant une liaison douce entre le Chemin sous la Ville et la rue des Anciens Béliers. Quatre principes simples d'aménagement :

- Remodeler les berges en restaurant une rive à pente douce pour valoriser le lavoir qui se trouve sur la berge opposée ;
- Border la parcelle avec des haies de petits fruits afin d'uniformiser les limites et d'apporter un intérêt comestible au site. Doubler les haies par une clôture simple en bois pour préserver l'intimité des voisins dans la partie nord de la parcelle ;
- Plantation d'arbres fruitiers pour être un complément au potager de l'Union ;
- Création d'un abri couvert, en bordure de la Rabette, desservi par la liaison douce, qui servirait de support à des informations pédagogiques ou de lieu de rendez-vous pour les passionnés de nature.

Aménagement des Anciens Services Techniques : Transformer les anciens services techniques en un espace multiservices et une plateforme multimodale. Cinq principes simples d'aménagement pour la plateforme multimodale :

- Création d'une aire de stationnement pour organiser le partage entre les différents modes de transport (à pied, à vélo, en auto (électrique ou pas), transport en commun, ...), avec un traitement paysager très qualitatif et une gestion de l'eau exemplaire ;
- Aménagement d'un accès véhicule depuis la rue Guy le Rouge via le chemin de l'école et la création d'un accès piéton au droit de l'atelier 57 ;
- Création d'outils pédagogiques d'éducation à l'environnement : Verger, mare, potager et/ou jardin aromatique mixés avec des aires de repos, détente et pique-nique ;
- Création d'une aire de jeux sous le verger en privilégiant des mobiliers en bois et un revêtement au sol en copeaux ;
- Plantation de haies champêtres pour habiller les limites séparatives ;

La plateforme multiservices viendra s'accrocher à la plateforme multimodale dans un ensemble harmonieux. Les bâtis des anciens services techniques serviront de support à cette plateforme. Cinq principes simples d'aménagement pour la plateforme multiservices :

- Respecter et valoriser les bâtis existants tout en y intégrant les nouvelles technologies liées à l'économie et la production d'énergie ;
- Créer un aménagement des espaces et une circulation à l'intérieur des bâtiments, sur deux niveaux, facilitant la distribution, l'accès aux services et l'interconnexion entre la plateforme multimodale et la rue Guy le Rouge ;
- Offrir des services innovants, liés aux nouvelles technologies de l'information, facilitant les déplacements et l'accès aux nouveaux services distants (Prévision météo, état du trafic, chaîne d'information, visio conférence, visibilité sur l'état du réseau de transport en commun accessible depuis la plateforme multimodale, accès internet, covoiturage, espace de co-working, ... ;
- Offrir des services de proximité traditionnels (salon de détente/attente, distributeur de boisson et produits locaux, consignes, prêt de vélo électrique, ...) ;
- Offrir un espace de renseignement pour les activités de détente (chemin de randonnée, circuit VTT, services sur la commune, plan, programme culturel, les visites qui valent le détour, ...).

Rénovation de l'Ancien Presbytère : Restauration du bâtiment pour créer un nouvel espace pour les associations et préserver le patrimoine de la commune. Mise aux normes de l'isolation pour que le bâtiment consomme moins d'énergie. Valoriser l'espace locatif.

Classement et Restauration de l'Église : Pouvoir s'appuyer sur les financements publics pour entamer les grands travaux nécessaires pour conserver le monument. Parmi ceux-ci, il y a la restauration du clocher, la toiture de la chapelle des princes, le portail et la porte d'accès, et les dalles funéraires.

Rénovation de la salle du conseil : réfection des murs, isolation des ouvertures, mise à niveau du sol.

Une bibliothèque/médiathèque avec plus de services : création d'un réseau de bibliothèque sur le territoire, spécialisation des services par la bibliothèque du réseau, aménagement d'espaces thématiques (ciné-club, ludothèque, médiathèque, salon de lecture, ... ; Profiter de l'aménagement des nouveaux espaces pour diminuer la facture énergétique, en améliorant l'isolation du bâtiment.

La Bibliothèque

C'EST DÉJÀ PASSÉ !

Prix des Incorruptibles : A voté !

Après des discussions très animées où les enfants ont su montrer un esprit d'analyse pertinent, le moment tant attendu du vote est enfin venu.



Pour les CE2/CM1, l'album de Max Ducos : **Le mystère de la grande dune**, l'a emporté à une écrasante majorité. Comment une journée de vacances sur la plage se transforme en aventure avec sauvetage, solidarité, écologie, chien et...dauphin !

Comme toujours, de très belles illustrations de cet auteur que les enfants connaissent bien maintenant.



Pour les CM2, le roman **Ascenseur pour le futur** de Nadia Coste a remporté plus de la moitié des voix. Un jeune garçon se retrouve dans le futur où il va rencontrer son fils qui a son âge ! Science-fiction, réflexion sur le temps et le destin, sur l'adolescence et ses choix,

Les enfants attendent maintenant les résultats du vote national et... la prochaine sélection à la rentrée.

Atelier « petit cœur en papier » : Les enfants étaient au rendez-vous pour découvrir encore une fois tout ce qu'on peut faire avec un peu de papier. Au programme, cœur tressé ou en origami. Nous ne pouvons recevoir qu'une dizaine d'enfants. Il faut donc réserver rapidement. Pour tous ceux qui n'ont pas pu s'inscrire, nous étudions la possibilité de faire d'autres séances pendant les vacances.

L'Heure du Conte se renouvelle avec les raconte-tapis prêtés par la BDY. Après le Gros Radis, c'est l'Ogre Baborco qui a amusé le jeune public. Le dernier mercredi du mois à 15h30. A partir de 4 ans



Les Bébé Lecteurs : C'est nouveau ! Les tout-petits et leurs parents ont maintenant eux aussi leur moment de lecture et de partage autour des livres. Le lundi matin à 10h30. De 1 an à 3 ans. La fréquence des séances est à l'étude.

Horaires
Lundi : 9h / 12h (sauf vacances scolaires)
Mardi : 9h / 12h – 16h30 / 18h30
Mercredi et Samedi : 14h30 / 18h

Contact : 2, Chemin sous la Ville
01 30 88 40 62 - bib.rochefort@wanadoo.fr

Tarifs 2015 :
Adhésion individuelle : 20 € / Adhésion Famille : 25 €

Vente de livres : Deux fois par an en Mai/Juin et Novembre/Décembre. Les livres sont vendus à tout petit prix. Ils proviennent du désherbage mais aussi des nombreux dons que vous nous faites. Merci donc à tous !

ACQUISITIONS

Petits jeux : Nous allons développer un fonds de jeux pour les enfants. Vous pouvez déjà venir découvrir les premiers jeux autour des illustrateurs jeunesse et jouer sur place.

DVD : Une nouvelle sélection de films sortis récemment est enfin disponible à la bibliothèque !

A VENIR

- **Expo peinture** de l'atelier Adultes en Juin
- **Expo photo** au dernier trimestre
- Et d'autres animations à découvrir tout au long de l'année...
- **Horaires des vacances d'été :**
Juillet : ouverture normale -
Août : le samedi (sauf le 13 août)

Pensez à regarder la page bibliothèque sur le site de la commune.

Le Carnaval des Ecoles : un zoo dans les rues de Rochefort !

Cette année, le printemps n'est pas aimable et la météo du 9 avril n'a pas été clémente... mais malgré la pluie qui s'est abattue sur la commune précisément à l'heure du départ du défilé, enfants et parents, organisateurs, instituteurs et élus ont vaillamment bravé ces gouttelettes malveillantes. Il y avait de lions, des papillons, des tigres, des girafes, des chats – et d'autres encore : un joyeux zoo devant la mairie de Rochefort en Yvelines le temps d'immortaliser les sourires de tous ces petits êtres poilus et plumés ! Puis, c'était reparti (toujours sous la pluie) pour la salle des fêtes où les jeux ont suivis.

Un grand merci aux bénévoles qui ont tenus les stands : sans vous, ces fêtes seraient irréalisables !! Merci aux organisateurs et surtout à ceux qui ont aidé jusque tard dans la nuit à ranger et à nettoyer la salle après un repas convivial autour d'une paëlla délicieuse qui nous rappela un peu la chaleur et le soleil du sud au terme de cette journée de grisaille.

Mais nous donnons rendez-vous au soleil le **18 juin** pour la Fête de Fin d'Année des Ecoles ! Nous espérons que tous pourront s'y rendre en tenue estivale pour venir applaudir nos enfants, déguster un burger et profiter des animations de l'après-midi au sein de l'école élémentaire. Les Amis des Ecoles comptent sur vous et vous rappellent que l'intégralité des recettes de tous nos événements sont reversés aux écoles !
Merci pour nos enfants !!

Le Bureau des Amis des Ecoles.



« Ça s'est passé à Rochefort »

Le 8 mai dernier, a eu lieu la 71ème commémoration de la victoire du 8 mai 1945 à Rochefort et à Longvilliers.



Carnet de famille

Naissances
Paul ORSEAU-ROUSSEAU, né le 8 mars 2016
Toutes nos félicitations aux parents !!

Décès
Christiane Marie Jeanne DELAHAIE, décédée le 27 mars 2016
Nos chaleureuses pensées vont vers sa famille